

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 73
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le dimanche 17 décembre à 8h45, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 11 décembre 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, , Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

ABSENTS : Edouard BOS ; Michel JORCIN

POUVOIRS :

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : projet création d'une plateforme d'environ 100 m² sur un terrain communal

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le chiffrage prévisionnel du projet de création d'une plateforme d'environ 100 m² sur un terrain communal, s'élevant à 2 450,00 € HT soit 2 940,00 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DÉCIDE d'engager cette opération en 2018 et de l'inscrire au Budget primitif 2018

SOLLICITE l'aide financière des partenaires habituels, et notamment le Département de l'Isère,

et CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme



Le Maire,
Stéphane GIRARD

